

MON DISCOURS A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DES VILLES ET COMMUNES DE CÔTE D'IVOIRE SANS ENFANT EN SITUATION DE RUE

Mesdames et messieurs,

Je suis heureuse de prendre part ce jour, au lancement de « la campagne des villes et communes de Côte d'Ivoire sans enfants en situation de rue », initiée par le Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique section Côte d'Ivoire.

Avant tout propos, je voudrais adresser mes salutations et mes remerciements aux personnalités qui sont à nos côtés pour cette cérémonie.

Il s'agit tout d'abord de sa Majesté Nanan Désiré TANOË, Président de la Chambre des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire, dont l'implication a permis la mobilisation des autorités traditionnelles dans ce combat.

Mes chaleureuses salutations vont à l'endroit de notre sœur, Madame Florence Achi épouse de Monsieur le Premier Ministre, qui nous accompagne aujourd'hui encore et cela me fait grand plaisir.

Merci chère Florence.

Mes salutations et remerciements vont également à l'endroit de tous les membres du Gouvernement venus nombreux cet après-midi, manifester leur intérêt pour cette campagne. Sachez Mesdames et Messieurs les Ministres que votre présence nous réjouit au plus haut point.

J'adresse particulièrement mes salutations et mes remerciements à Madame Nasseneba TOURE, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ainsi qu'à Monsieur Paulin DANHO, Ministre de la Promotion des Sports et du Développement de l'Economie Sportive, Président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), pour leur implication active dans la mise en œuvre de cette importante campagne.

Je voudrais à présent adresser mes salutations à Madame DAO Macoura, Député-Maire de Foubolo et Présidente du Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique section Côte d'Ivoire (REFELA-CI).

Je la félicite chaleureusement, pour cette initiative et je lui adresse mes encouragements pour l'atteinte des objectifs visés.

Je salue également toutes nos sœurs épouses de Présidents d'Institutions et de Ministres, ainsi que tous les membres de ma délégation qui prennent part à cette cérémonie et je voudrais les remercier bien chaleureusement d'être avec nous aujourd'hui encore.

J'associe à ces salutations Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire venus nous témoigner leur solidarité pour la protection de nos enfants.

A ces salutations j'associe nos sœurs membres de l'association des ambassadrices présentes à nos côtés comme à chacune de nos cérémonies et je salue tout particulièrement la Présidente Madame Farida BOUGETAIA. Merci mes chères sœurs de votre soutien.

J'adresse mes salutations et remerciements aux autorités administratives et politiques présentes parmi nous, avec à leur tête Monsieur GOUN Germain, Préfet de Région d'Abidjan.

Je note avec plaisir, la présence des représentants des Organisations Nationales et Internationales engagés dans la protection des enfants et je voudrais les remercier pour leur soutien fort appréciable dans cette lutte.

Mes salutations vont à l'endroit de Madame Nelly Ouassenan, représentante du Maire de la commune de Cocody pour son accueil et son chaleureux mot de bienvenue.

A présent je voudrais saluer Mesdames et Messieurs les Députés, les Sénateurs, les Maires, les Conseillers Régionaux et municipaux venus en grand nombre participer à cette cérémonie et je les remercie pour l'intérêt qu'ils accordent à ce sujet.

Mes salutations vont à l'endroit de nos distingués Chefs traditionnels et religieux venus nous apporter leurs bénédictions.

J'embrasse bien affectueusement nos chers enfants ici présents et je les félicite pour leur belle prestation artistique.

Enfin, je salue tous nos amis de la presse venus couvrir cet évènement. Merci à tous.

Mesdames et Messieurs,

Le sujet qui nous rassemble ce jour, à savoir « la campagne des villes et communes de Côte d'Ivoire sans enfant en situation de rue », est d'une importance capitale, car il s'agit de l'avenir de nos enfants.

C'est pour cette raison que j'ai marqué mon accord pour parrainer cette cérémonie, dès que j'ai été sollicitée par Madame DAO Macoura, Présidente du REFELA-CI.

Mesdames et Messieurs,

La présentation qui vient de nous être faite par Madame ZAGBA Léontine, nous a largement instruit sur l'ampleur du phénomène des enfants en situation de rue dans notre Pays. Comme nous l'avons entendu, les données sur l'évolution de ce fléau dans notre pays sont alarmantes et nous interpellent.

De ce qui précède, il apparait clairement que des actions immédiates et concrètes s'imposent pour endiguer ce problème.

Aussi, la résolution de ce fléau passe, inéluctablement par la compréhension des causes qui exposent de plus en plus nos enfants à la rue. Il s'agit entre autres des échecs scolaires précoces, de la dislocation de la cellule familiale et de la vulnérabilité des familles.

Ces différentes situations entraînent de nombreux enfants dont l'état psychologique est fragile à emprunter le chemin de la rue en désespoir de cause.

Pour ma part, le problème des enfants en situation de rue est l'une des raisons qui m'ont poussées à créer ma Fondation Children Of Africa en 1998. En effet, j'étais sensible et préoccupée par le sort de ces enfants vulnérables que je croisais dans les rues d'Abidjan et plus particulièrement de la commune du Plateau où j'avais mes bureaux. J'ai alors réhabilité la "CASE

DES ENFANTS" qui nous a permis de donner un nouveau foyer à ces enfants désemparés.

Dans ce cadre, depuis lors nous avons accueilli nourri, logé, soigné et assuré la scolarité de plusieurs centaines d'enfants abandonnés et livrés à eux-mêmes.

C'est pourquoi, je suis heureuse de ce que le REFELA, le Ministère de la Femme de la Famille et de l'Enfant, l'UVICOCI et leurs partenaires aient décidé de prendre ce problème à bras le corps. Car, c'est un phénomène qui prend de l'ampleur.

Dans cette optique, « la campagne des villes et communes de Côte d'Ivoire sans enfants en situation de rue » nous apparaît comme une réponse adéquate à ce phénomène.

L'ambitieux objectif de cette campagne de contribuer à la protection, à la prise en charge et à l'insertion scolaire ou professionnelle de 100 000 enfants en situation de rue d'ici à 2025, sera un véritable catalyseur de la lutte contre ce phénomène.

A cet effet, je me réjouis de la signature de la convention entre le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le REFELA CI et l'UVICOCI. Toute chose qui permettra de coordonner leurs efforts et de mutualiser les moyens afin d'atteindre les objectifs visés.

Aussi je voudrais adresser mes vives félicitations et mes encouragements au comité de suivi que nous venons d'investir et qui aura la charge de coordonner et suivre toutes les actions menées dans le cadre de cette campagne.

Mesdames et messieurs,

A ce stade de mon propos, je voudrais lancer un appel à tous les acteurs qui agissent dans le domaine de la protection de l'enfant à savoir : le Gouvernement, les autorités administratives et politiques, les élus locaux, les ONG nationales et internationales, les autorités traditionnelles et religieuses ainsi que les familles.

Je les invite à plus d'engagement et à plus d'action pour éliminer durablement ce fléau qui met en péril la vie de nos enfants et le développement de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Des villes et communes de Côte d'Ivoire sans enfants en situation de rue, Oui ! Nous le pouvons en étant tous unis dans une dynamique d'actions solidaires et coordonnées.

C'est sur cette note d'espoir, que je déclare ouverte la campagne des villes et communes de Côte d'Ivoire, sans enfants en situation de rue.

Je vous remercie.